Utilisation de la débroussailleuse (en collaboration avec la Mission Wallonne des Secteurs Verts)

7 h 126,00 €

Public

La formation s'adresse aux travailleurs du secteur vert à savoir :

- entrepreneurs parcs et jardins,
- ouvriers ou employés dans un entreprise de parcs et jardins,
- horticulteurs, jardiniers,
- paysagistes,
- pépiniéristes, arboristes,
- agronomes
- Et aux travailleurs amenés à utiliser la tronçonneuse dans un cadre professionnel : entretien des abords de voiries, des abords des voies d'eau, des forêts.

Prérequis

Aucun

Objectifs

Au terme de cette formation, le participant sera capable d'utiliser une débroussailleuse en sécurité, d'utiliser les équipements de protection individuelle adéquats, et de procéder au débroussaillage d'espaces verts.

- Composition de la débrousailleuse
- Règles de sécurité dans l'utilisation de la débrousailleuse
- Equipements de protection individuelle
- Mise en marche, transport et utilisation de la débroussailleuse
- Positions ergonomiques requises dans l'utilisation de la débroussailleuse
- Techniques de débroussaillage d'espaces variés (ronces, hautes herbes, etc.)
- Entretien de base de la débrousailleuse
- Exercices de débroussaillage sur site extérieur

Remarque : le nombre de places est limité afin de garantir un apprentissage de qualité. Les personnes appartenant aux CP 132, 144 et 145 sont prioritaires lors de leur inscription.

Si vous ne faites pas partie de l'une de ces commissions paritaires, nous vous invitons à prendre contact avec la Mission Wallonne des Secteurs Verts, afin de vérifier si vous remplissez les conditions pour bénéficier de la gratuité.

Coordonnées : info@secteursverts.be

Site internet : https://secteursverts.be/ *(https://secteursverts.be/)*

En fonction des places restantes, nous pouvons également accepter des personnes non éligibles via la MWSV. Dans ce cas, nous vous invitons à nous contacter afin d'être inscrit sur la liste d'attente.

Informations pratiques

Droit d'inscription
126,00 €

Cette formation est agréée "chèques formation".

Horaires

Villers-Le-Bouillet

- Le 3 mars 2026
  De 9h à 17h

Certificat - Attestation
Attestation de participation

Partenaires
La Mission Wallonne des Secteurs Verts - Fonds de formation CP132, 144, 145